

Département du FINISTERE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PENZE

Commune de Saint-Thégonnec

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Penzé
22, avenue de Ker Izella
29 410 SAINT THEGONNEC
Tél. : 02 98 79 40 94

BUREAU D'ETUDES :



ING CONCEPT
15, rue Joachim Du Bellay
29 400 LANDIVISIAU
Tél. : 02 98 68 48 87

OPERATION :

**REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE
AVENUE DE KER IZELLA**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

I / ACTE D'ENGAGEMENT

Cachet - Signature

Date : 19.02.2016
N° de dossier : a0704_16

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E)

MAITRE DE L'OUVRAGE	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PENZE
OBJET DE LA CONSULTATION	REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE AVENUE DE KER IZELLA

ENTITE ADJUDICATRICE	Monsieur Le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Penzé
ORDONNATEUR	Monsieur Le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Penzé

VARIANTES / OPTIONS . LOTS

Cet acte d'engagement :

correspond à la solution de base unique de la consultation

correspond à une ou des option(s);

Préciser laquelle ou lesquelles :

correspond à une ou des variante(s).

Préciser laquelle ou lesquelles :

A. Identification de la personne publique qui passe le marché

Désignation et coordonnées de la personne publique :

Monsieur Le Président

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Penzé

22, avenue de Ker Izella

29 410 SAINT THEGONNEC

Objet du marché :

Les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable, Avenue de Ker Izella à SAINT-THEGONNEC

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur POULIQUEN, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Penzé.

Origine de son pouvoir de signature : le signataire, est le représentant de la collectivité ou de l'établissement, est compétent pour signer le marché et a reçu délégation de compétence.

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements :

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Penzé

Monsieur Le Président

22, avenue de Ker Izella

29 410 SAINT THEGONNEC

Tél. : 02 98 79 40 94

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

M. le Trésorier du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Penzé

Imputation budgétaire :

Le présent marché est passé en vertu de l'Article 28 du code des marchés publics (procédure adaptée).

B. Engagement et déclaration de l'ensemble des candidats

B. 1 Engagement commun à l'ensemble des candidats

- 1. Mode de règlement des prestations :** par mandatement.
- 2. Durée d'exécution :** Les travaux seront réalisés en **DEUX** mois (10 semaines, délais maximum)

DELAI PROPOSE PAR L'ENTREPRISE : SEMAINES

- 3. Durée de validité de l'offre :** **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci- dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix B. 2 ci-après :

B. 2. En cas de titulaire unique ou de groupement avec compte unique

Nom, prénom et qualité du signataire:

Adresse professionnelle et téléphone :

agissant pour mon propre compte;

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) :

agissant en tant que mandataire

du groupement solidaire

du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

Montant de l'offre exprimé en Euros –

Précisions apportées par la personne publique :

Nature des travaux :

**REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE
AVENUE DE KER IZELLA – SAINT-THEGONNEC**

Offre à compléter par le candidat :

Montant hors TVA :

Taux de la TVA ⁽¹⁾ :

Montant TTC :

Montant (TTC) du total, arrêté en lettres à :

.....
.....

⁽¹⁾ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

2. Compte à créditer en euros

Numéro : Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

3. Bénéfice de l'avance forfaitaire, si celle-ci est prévue au cahier des clauses administratives particulières je renonce je ne renonce pas, au bénéfice de l'avance forfaitaire.

A , le

Le candidat

(représentant habilité pour signer le marché)

B. 2. En cas de titulaires en groupement à comptes séparés

Reproduire la page B2 en autant d'exemplaires que de membres du groupement, en joignant un tableau général de répartition du montant du marché par entreprise

Nom, prénom et qualité du signataire:

Adresse professionnelle et téléphone :

agissant pour mon propre compte;

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) :

agissant en tant que mandataire, ou membre

du groupement solidaire

du groupement conjoint

qui a signé la lettre de candidature du

Montant de l'offre exprimé en Euros –

Précisions apportées par la personne publique :

Nature des travaux :

**REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE
AVENUE DE KER IZELLA – SAINT-THEGONNEC**

Offre à compléter par le candidat :

Montant hors TVA :

Taux de la TVA ⁽¹⁾ :

Montant TTC :

Montant (TTC) du total, arrêté en lettres à :

.....
.....

⁽¹⁾ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

2. Compte à créditer en euros

Numéro : Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

3. Bénéfice de l'avance forfaitaire, si celle-ci est prévue au cahier des clauses administratives particulières je renonce je ne renonce pas, au bénéfice de l'avance forfaitaire.

A , le

Le candidat (représentant habilité pour signer le marché)

C. Réponse de la personne publique

C. 1. La présente offre est acceptée :

en ce qui concerne le marché;

C.2. La présente offre est acceptée en euros

Le présent acte d'engagement comporte les annexe(s) énumérée(s) ci-après:

IMPRIMÉ	Lettre de candidature	Discussions avec les candidats	Mise au point	Acte spécial de sous-traitance	AUTRE : préciser
NOMBRE					

A

Le

*Signature du représentant de la collectivité
compétent pour signer le marché*

Collectivités locales et leurs établissements publics : date de transmission en Préfecture :

Modification ultérieure de sous-traitance en cours d'exécution du marché, à remplir par l'administration

Modification n°

la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare ne pas confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, se montent en € toutes taxes comprises à :

Montant non sous-traité correspondant à l'annexe de présentation du ou des sous-traitants au moment de l'offre du marché	Nouveau montant non sous-traité correspondant à l'acte spécial de sous-traitance ci-annexé du ou des sous-traitants

la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance en € toutes taxes comprises :

Désignation du ou des sous-traitants nouveaux ou pour lesquels la partie sous-traitée est modifiée	Montant sous-traité correspondant à l'annexe de présentation du ou des sous-traitants au moment de l'offre du marché	Nouveau montant sous-traité correspondant à l'acte spécial de sous-traitance ci-annexé du ou des sous-traitants

A

,le

Signature de l'entité adjudicatrice

E. Notification du marché au titulaire

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché

A ,le (1)

Signature du titulaire

(1) Date et signature originales.

F. Notification du marché aux sous-traitants

L'article 117 du code des marchés publics dispose que : " Le sous-traitant qui a été accepté et dont les conditions de paiement ont été agréées peut céder ou nantir, à concurrence du montant des prestations qui doivent lui être réglées directement, tout ou partie de sa créance. La copie certifiée conforme de l'original du marché prévue à l'article 106 et, le cas échéant, de l'acte spécial prévu à l'article 114 désignant un sous-traitant admis au paiement direct, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct."

Par la présente notification, le sous-traitant reconnaît avoir reçu une copie certifiée conforme à l'original du marché et de l'annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation du sous-traitant

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. Si l'administration remet l'acte d'engagement contre récépissé, le sous-traitant complétera et signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché et de l'annexe à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant :

Désignation du sous-traitant à ,le Signature ⁽¹⁾

(1) Date et signature originales.